

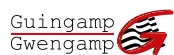


Infos ville
p4

Dossier : le budget 2023
p10

Guingamp, ville citoyenne
p16

GUINGAMP MAG #59



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | Avril 2023

www.villeguingamp.bzh



p 14

Fête du sport

En images

Le fleurissement de printemps



Résidence Kersalic : présence de la chorale Mouezh Tosenn le 15 mars : écoute active et vocalises de la part des habitants



Samedi 1^{er} avril : un carnaval festif, expressif et inventif



Le conseil municipal des enfants rencontre la comédienne de la pièce « en prévision de la fin du monde et de la création d'un nouveau » de Pauline Sales qui parle d'un conseil municipal des enfants.



Philippe Le Goff

Dans un monde divergent, la politique locale doit garder ses repères.

Alors que l'on sent une fragmentation de plus en plus forte du monde et des populations, il est essentiel que l'échelon communal demeure cet espace d'apaisement et de respect de la dignité de tous. Oui la démocratie, ce sont certes les institutions et leurs représentants, mais c'est avant tout faire société ensemble et donner de la considération aux aspirations diverses.

Les politiques que nous menons sur Guingamp s'inscrivent dans cette pensée que notre commun, notre démocratie, c'est aussi et surtout ce qui nous relie. Aider les autres, donner du sens dans un engagement sans faille pour ce qui en ont besoin, investir pour l'école et nos enfants en affirmant qu'il ne doit pas il y avoir d'assignation sociale et que l'espoir d'une vie meilleure est crucial si l'on veut aborder les défis avec force et envie. Relier par des actions culturelles, par des événements, accompagner les projets associatifs, mettre le sport au cœur de toutes les attentions, sont autant d'éléments essentiels qui nous permettent de faire société ensemble.

En toute modestie, et en souhaitant privilégier un travail de fond, nous œuvrons à faire que Guingamp continue à avancer pour être demain toujours plus attractive, plus ambitieuse, plus proche des concitoyens et concitoyennes que vous êtes. Avec un budget de fonctionnement de près de 12M d'€ en fonctionnement et de 10 M d'€ en investissement et une situation financière saine, nous démontrons que l'audace et le sérieux sont conciliables, nous montrons qu'une ville qui change est une ville qui investit pour et avec ses habitants.

Demain, des berges du Trieux, à la rénovation du château de Pierre II et de l'Hôtel de la monnaie, du quartier de La Madeleine à la place du Vally, Guingamp affirmera des changements d'ampleurs, changements que vous voyez au quotidien depuis plusieurs années maintenant dans une ville toujours plus humaine, commerçante, agréable à vivre.

Guingamp Avance !

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la ville.

GUINGAMP MAG #59 AVRIL 2023

p4 **INFOS VILLE**

- Notre école, faisons la ensemble !
- Classe bleue
- Le Conseil municipal des enfants
- Zoom sur le salon du livre
- Le festival PasSages
- Le piégeage des frelons asiatiques
- Petite cité de caractère
- Mise en place d'astreintes financières
- Guingamp favorise la culture pour Tous
- Café Parlotte

p8 **DOSSIER**

Le budget 2023

p14 **LA FÊTE DU SPORT**

p16 **GUINGAMP VILLE CITOYENNE**

p17 **EXPRESSIONS**

p18 **INFOS DIVERSES**

☎ 02 96 40 64 40 ✉ mairie@ville-guingamp.com 📱 [VilledeGuingamp](https://villedeguingamp.fr) 🐦 @Guingamp_fr 📺 @villedeGuingamp 📺 Ville de Guingamp

🕒 **Horaires de la mairie :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.



« Notre école, faisons-la ensemble ! »

L'État mobilise 60 000 € pour l'école de la Chesnaye

En prenant ses fonctions de directrice de l'école de La Chesnaye, en septembre 2022, Maïwenn Salomon ignorait alors qu'elle et ses collègues se lanceraient dans un grand projet de transformation de cette école.

« Quand je suis arrivée à Guingamp suite à une candidature volontaire, j'ai découvert une école, un climat, des bâtiments et des enfants. Rapidement, j'ai souhaité améliorer encore la vie au sein de cette école. Et là, l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme Drozdoff a proposé d'intégrer un nouveau dispositif d'aides financières « Notre école, faisons-la ensemble ». Je m'en suis donc emparée, accompagnée de mon équipe enseignante et avec le soutien de la ville »

Le montage du dossier : un travail collectif et complet

Pour répondre à ce nouveau plan d'aide, il fallait impérativement établir un bilan de l'école. Ce bilan s'est fait en concertation avec la mairie, la Maison du département, le Centre Social, le CCAS, la PMI, les conseillers pédagogiques, les parents d'élèves... et avec tous les interlocuteurs qui ont l'occasion d'intervenir auprès des enfants que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. De ce bilan, la directrice et son équipe ont retenu quelques idées pouvant améliorer le bien-être à l'école et la réussite éducative. Elles ont soumis les parents à un questionnaire, auquel ils ont massivement répondu. Quelques grandes idées ont alors émergé de ce travail collectif. Et ce sont ces éléments qui ont été repris lors de la constitution du dossier de financement. *« Ce qui prend énormément de temps, c'est le travail de recherche et les devis »* rajoute Maïwenn Salomon. Malgré un timing très serré, le dossier a alors été validé par l'Éducation Nationale. Et c'est 60 000 euros de matériels, d'équipements, de projets dont l'école de la Chesnaye va bientôt bénéficier !

6 grandes thématiques sont ainsi déclinées en plusieurs projets.

Lors des concertations, plusieurs thématiques sont apparues : **améliorer le climat social ; favoriser la réussite éducative ; réduire les inégalités sociales ; conforter le lien entre les parents et l'école ; faire connaître à l'enfant son environnement proche et le respecter ; permettre un espace de discussion et de travail entre l'école et les services médicaux-sociaux dans l'intérêt de l'enfant.** Ces grandes idées se déclinent ici en projets concrets ; et ce sont ces projets et réalisations planifiés sur deux ans et en partie réalisés par la ville qui seront financés entièrement par l'État.



Emmanuel Ethis, recteur de l'académie de Bretagne ; Philippe Le Goff et Laurence Drozdoff, inspectrice d'académie à Guingamp, lors de leur visite à l'école de la Chesnaye

La liste des projets et réalisations pourrait ressembler à une liste à la Prévert, tellement elle est variée ; mais en réalité elle colle parfaitement aux conclusions du bilan. Un réaménagement de la cour est ainsi acté avec le déplacement du terrain de basket, laissant ainsi plus de place à d'autres usages sur la cour afin de favoriser la mixité. Un verdissement de celle-ci est planifié, et ce en partenariat avec les services de la ville (suppression de bandes d'enrobés, pause de bacs de jardinage ; plantation d'arbres...). Une fresque sur le thème de la nature confortera ce sentiment de bien-être. Des achats de matériels de manipulation et des jeux pédagogiques et surtout la création d'un *« Labo Maths »* vont permettre aux enfants de se familiariser davantage avec les sciences. L'école se dotera aussi de matériels et équipements utiles pour les séances de *« l'école dehors »*. En effet, chaque mercredi, toutes les classes font école dehors, soit dans la Vallée de Cadolan, soit le long du Trieux. Et les bénéfices sont déjà mesurables : meilleure entente entre les enfants, meilleure capacité de concentration. Un espace *« arts plastiques »* et *« bibliothèque »* sera créé dans le bâtiment accueillant la garderie. Enfin, l'école va se doter de plusieurs vélos pour que les élèves acquièrent les bons comportements sur la route. Le tout pour un montant total de 60 000 euros, une chance pour cette école et pour les enfants !

Classe bleue : les enfants de maternelle se familiarisent avec la piscine



La ligue de Bretagne, la fédération française de natation, la piscine de Guingamp en partenariat avec l'Éducation Nationale ont organisé une classe bleue du 20 au 24 mars 2023 à Guingamp.

Deux classes maternelles des écoles de La Chesnaye et François Leizour ont participé à ce projet. Les enfants se sont rendus deux fois par jour à la piscine pour des séances de 40 à 45 minutes chacune. Ces séances sont gratuites.

L'objectif principal de ce stage est la prévention de la noyade pour les enfants de 4 à 6 ans en leur donnant le plus tôt possible des capacités de nageurs. Les enfants étaient encadrés par des professionnels spécialisés dans l'*« Aisance Aquatique »* qui savent utiliser différents jeux et techniques afin d'ôter toute peur à l'enfant.

> Le conseil municipal des enfants ne perd pas de temps

Installés depuis décembre, les élus du conseil municipal des enfants se sont répartis en trois commissions et travaillent déjà activement sur différents projets.



La commission environnement et biodiversité

Les élus ont souhaité aborder la question de l'arbre dans la ville, du verdissement. Ils se sont aussi interrogés sur une alimentation saine et variée. Ils ont alors proposé la création d'une haie de petits fruitiers accessibles à tous. Les enfants qui portent ce projet travaillent dès à présent avec les agents des services espaces-verts afin de planifier l'opération. Ils ont aussi validé l'idée de rencontrer l'entreprise Ty-Pouss qui gère l'éco-pâturage sur la ville.

La commission citoyenneté

Lors des premiers échanges, les élus de cette commission ont émis le souhait de travailler sur le harcèlement. C'est donc avec beaucoup d'énergie qu'ils se sont emparés de ce thème et ont souhaité faire intervenir une association de bikers engagés pour la lutte contre le harcèlement. Les élus du conseil municipal des enfants sont donc en charge de l'organisation d'une journée action de prévention contre le harcèlement. Celle-ci se déroulera sur un temps péri-scolaire au centre de loisirs.

La commission mobilité

Les jeunes élus, fortement concernés par les déplacements dans la ville ont tenu à travailler sur la sécurisation des usagers des deux roues : vélos, trottinettes... Ils considèrent la nécessité d'informer les jeunes sur les équipements sécuritaires nécessaires pour une bonne pratique du 2 roues. Pour ce faire, ils travaillent conjointement avec le centre Ti Menoz afin d'organiser une action de sensibilisation à l'entretien des vélos. Parallèlement ils organisent une distribution de petits équipements de sécurité (brassards lumineux...).

Le conseil municipal des enfants est aussi mobilisé lors des cérémonies commémoratives. Et pour consolider leur engagement citoyen, tous les élus du CME participeront prochainement à une visite guidée du musée de la Résistance de St Conan.

> Zoom sur le salon du livre

La 3^{ème} édition du salon du livre a eu lieu du 10 au 12 mars, dans les locaux de l'Hôtel de ville.



Porté par l'association *Lire à Guingamp*, le coup d'envoi du salon a été donné avec la projection du film *La chambre des merveilles*, en présence des scénaristes. Le public, venu en nombre et en famille, a pu rencontrer les auteur(e)s invité(e)s dans la salle du conseil tout le week-end, le tout dans une ambiance conviviale.

Une table ronde animée par des étudiants de l'INSEAC autour du thème « *écrire pour la jeunesse, écrire pour les adultes* » a été très appréciée du public, tout comme la conférence avec les éditions Gallmeister, sur leurs choix éditoriaux avec un zoom sur le roman américain.

Un des moments forts de cette édition aura été la remise du prix des lecteurs de la librairie « *Mots & images* » à Léna Paul Le Garrec, pour son roman *Lulu*.



Les invités ont apprécié l'accueil qui leur a été fait, et la ville qu'ils ont découverte avec plaisir. Une réussite. Prochaine édition en 2025.

Infos ville | Keleier kêr

> Le festival PasSages, c'est plus de 30 rdv du 20 mars au 28 avril 2023 !

Guingamp, labellisée 100% Éducation Artistique et Culturelle (EAC), pionnière en matière d'accès aux arts et à la culture fait place aux jeunes avec le festival PasSages.

Pour cette 9^{ème} édition dédiée à l'adolescence, le Théâtre du Champ au Roy, les services culture et jeunesse de Guingamp Paimpol Agglomération et de nombreux partenaires sur le territoire s'associent et proposent une programmation éclectique ! Théâtre, musique, danse, cinéma, ateliers, événements festifs, expositions, mais également soirées jeux vidéo, championnat de breakdance...

Le tout autour de thématiques sociétales engagées : écologie, féminisme, politique, citoyenneté, découverte de nouvelles cultures !

Ouverture du festival PasSages avec la conférence sur les OVNIS par le collectif bordelais OS'O : *Qui a cru Kenneth Arnold ?*

Un spectacle coproduit par le Théâtre du champ au Roy et créé en novembre 2021 à Guingamp. Un retour à Guingamp acclamé par plus de 650 spectateurs adultes et ados les 20 et 21 mars 2023 !



Qui a cru Kenneth Arnold ?

> Le piégeage des frelons asiatiques démarre actuellement !

La ville de Guingamp est fortement engagée dans la lutte contre le frelon asiatique. Et c'est à ce titre qu'elle participe conjointement avec les communes avoisinantes à une campagne de piégeage portée par le GDSA 22 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles 22).



Pour mettre en place cette action de piégeage, une réunion publique s'est tenue le jeudi 23 mars en mairie et a permis de rencontrer un nombre important de Guingampais volontaires pour capturer ce frelon. Les volontaires inscrits se sont vus remettre gratuitement un piège fourni avec les appâts. Le piégeage débute à la même date dans toutes les communes et ne dure que 6 à 8 semaines. Au terme de cette période, la ville récupère les pièges. Ils seront utilisés lors d'une autre campagne. En plus des pièges, les volontaires rempliront une fiche de renseignements sur le nombre de frelons attrapés. Un état des lieux bien informé sera alors réalisé à la fin de cette période. Le GDSA 22 préconise de piéger actuellement, car ce sont les reines et les fondatrices qui sont actives en ce moment. Il semble judicieux de

positionner son piège entre 1 mètre et 1 mètre 50 de hauteur et à proximité d'un camélia en fleurs par exemple afin de limiter la propagation des nids primaires. Les nids primaires sont construits par la reine et les fondatrices ; ce sont ensuite elles qui se déplacent pour construire les nids secondaires (très volumineux et très peuplés).

Le frelon asiatique est le premier prédateur de l'abeille, il est aussi dangereux pour l'humain ; il faut donc tout faire pour limiter son développement fulgurant.

i Tous les renseignements sont accessibles sur le site [GDSA22.BZH](https://www.gdsa22.bzh)



Petite cité de caractère, Guingamp attend le résultat de la visite de contrôle pour conserver son label

Labélisée petite cité de caractère en 2018, Guingamp appartient désormais à ce réseau régional et national qui promeut et valorise les patrimoines des communes rurales ou des petites villes, l'objectif étant la mise en valeur et la sauvegarde de ces patrimoines. Un label incontestablement porteur qui fait rayonner la ville.

Tous les 5 ans, pour que soit renouvelée cette labellisation, une commission de contrôle vient s'informer des actions qui ont été menées par la ville, mais aussi de celles en cours et celles à venir, témoignant d'une politique patrimoniale.

Ainsi, le 15 mars dernier Guingamp a fait l'objet d'une telle visite : nombre d'élus de communes, elles-mêmes petites cités de caractère, ont arpenté la ville.

Cela a été l'occasion, pour la municipalité, de faire valoir toutes les réalisations remarquables réalisées, telle la Prison, les passerelles, les places du Centre et de la République, les œuvres d'art, etc. L'occasion encore de montrer l'intérêt qu'elle porte au patrimoine dit immatériel, comme celui de l'histoire d'enfants, de femmes, d'hommes ayant séjourné dans l'enceinte pénitentiaire en leur consacrant un récit accessible au public (parcours sonore de la Prison, livre sur le même édifice), mais aussi du patrimoine « délaissé » comme l'hôtel de la



Monnaie que la ville a acquis, pour mettre en valeur ce bâtiment classé depuis, monument historique.

Début juillet l'association des PPC Bretagne communiquera le résultat de cette visite de contrôle en renouvelant ce Label.

Mise en place d'astreintes financières en cas de travaux non autorisés

La ville de Guingamp a obtenu le label Petites Cités de Caractère grâce à la grande qualité de son patrimoine historique, architectural et urbain et à ses actions en faveur de sa protection.

La préservation de ce patrimoine est assurée notamment par le Site Patrimonial remarquable applicable sur Guingamp depuis 2019 qui réglemente très précisément les modifications pouvant être apportées aux constructions existantes. L'architecte des Bâtiments de France assure ainsi un suivi très régulier de tous les dossiers déposés auprès du service urbanisme de la ville avec une permanence qui a lieu toutes les trois semaines.

Tous les projets peuvent ainsi être étudiés très en amont et satisfaire aux règles du SPR, ce qui est majoritairement le cas.

Il arrive néanmoins que des travaux soient exécutés sans autorisation préalable ou en ne respectant pas l'autorisation accordée.

Lorsqu'une construction a été édifiée en violation des prescriptions de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable), l'article L.480-1 du Code de l'urbanisme permet au Maire d'envoyer un agent assermenté sur les lieux pour dresser un procès-verbal d'infraction.

Jusqu'à récemment, ce procès-verbal était transmis au Procureur de la République, et, après enquête, le dossier était transmis au Tribunal correctionnel qui pouvait prononcer une peine d'amende, et condamner l'auteur de l'infraction à mettre sa construction en

conformité aux règles d'urbanisme sous astreinte. La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dite loi « *engagement et proximité* » permet désormais au maire de prononcer lui-même l'astreinte si la situation n'est pas régularisée après mise en demeure.

Si le procès-verbal doit toujours être transmis au Parquet, qui pourra engager des poursuites devant le Tribunal correctionnel, ces nouvelles dispositions permettent au Maire d'enjoindre à l'auteur de l'infraction de régulariser sa construction, et, en cas d'échec, de prononcer une astreinte, sans recourir au juge correctionnel.

La somme est restituée au fur et à mesure de l'avancée des travaux de mise en conformité.

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 27 mars la création de ces astreintes.

L'objectif n'est pas de les appliquer de manière systématique mais uniquement afin de dénouer des situations compliquées avec des pétitionnaires ne faisant pas preuve de bonne volonté.

➤ Ces astreintes peuvent aller de 25 € à 300 € par jour en fonction de la gravité de l'infraction.

Infos ville | Keleier kêr

> Via sa politique sociale, Guingamp favorise la culture pour Tous !

La ville de Guingamp est labellisée « 100% Education Artistique et Culturelle » par le Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle (HCEAC). La politique sociale de la commune vise l'accès pour tous les habitants aux différentes formes culturelles telles que la musique, le théâtre, le cinéma, les expositions d'arts visuels, la gastronomie...



Dans ce cadre, le CCAS via le Centre Ti Menoz propose durant l'année des activités diverses, gratuites ou à tarifs réduits :

- Des expositions de peinture, de photos, de dessins sont organisées tout au long de l'année et mettent en valeur des talents locaux
- Une offre de médiation culturelle est travaillée chaque année entre les équipes du Centre Ti Menoz et celle du Théâtre du Champ au Roy pour proposer à tous l'accès à des spectacles mais aussi des répétitions, voire des échanges privilégiés avec les artistes
- Un partenariat avec l'association Culture z'atous permet de proposer des places gratuites à certaines offres culturelles du département

Ces actions sont des opportunités pour rencontrer les œuvres et les artistes, favoriser les pratiques artistiques, acquérir des connaissances. Mais, c'est aussi favoriser le lien social entre les habitants et entre les générations.

> Venez aux prochains évènements qui vous sont proposés :

19 avril : journée Interculturelle Guingamp Centre du Monde avec la diffusion du film FAHIM de Pierre-François Martin-Laval

19 au 28 avril : exposition « Bretagne - Culture - Diversité »

27 avril : visite accompagnée de l'exposition « L'agriculture comme écriture » au centre d'art Gwinzegal

À vos agendas !

- > **26 avril : aquarium marin de St Malo (sur inscription)**
Savourez en famille une journée de loisirs, de découverte et de détente.
- > **16 mai : groupe de paroles parentalité sur le sommeil de l'enfant (sur inscription)**
- > **25 mai : Repas dans le noir (sur inscription)**
L'association Voir Ensemble, le Lycée Restmeur et le Centre Ti Menoz s'associent pour vous proposer un repas dans le noir. Les yeux bandés, vous aurez l'occasion de mettre en valeur vos 4 sens autre que la vue. Une expérience à vivre...
- > **7 juin : journée Troc (entrée libre)**
Redonnez une seconde vie à vos objets. Donnez, échangez, troquez, et récupérez ce dont vous avez besoin.
- > **8 juin : atelier économie sociale et familiale (sur inscription)**
Thème : atelier cuisine
- > **14 juin : atelier parent-enfant (sur inscription)**
Thème : atelier d'expression et de bien-être (dessin, peinture, collage, modelage etc.)
- > **Au cours de l'été**, le centre Ti-Menoz propose chaque semaine, soit une sortie à l'extérieur, soit une animation sur Guingamp. Le planning est en cours d'élaboration et les inscriptions auront lieu le samedi 10 juin de 10 h à 12 h.

i Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de l'équipe du Centre Ti Menoz situé rue Hyacinthe Cheval à Guingamp et joignable au 02 57 98 01 70



> Café Parlote

Judi 23 mars s'est tenue la 6^e édition du « Café Parlote ». En effet, près d'une dizaine de personnes était réunie au bar « La Zone » quartier Saint Michel pour aborder diverses questions liées au thème du vieillissement.



Mais, qu'est-ce qu'un « Café Parlote » ?

Le « café Parlote » est avant tout un temps convivial entre habitants, jeunes étudiantes de l'UCO, Chantal Mancassola, 1^{ère} adjointe de la ville en charge du social et les agents du CCAS, Corinne Antoine Guillaume, Mickael Quelen, Geneviève Guy, Virginie Duval.

Ces temps de partages, d'échanges s'inscrivent dans la politique de la ville, axe fort du programme municipal « *Vieillir à Guingamp c'est...* ». Ces cafés « *Parlote* » font suite à un travail engagé en 2022 par la collectivité, ils se veulent être au plus proche des habitants seniors afin de mettre en lumière leurs témoignages de vie, leurs désirs et besoins pour demain pour bien vieillir à Guingamp.

La 1^{ère} question posée pour engager la parole est : comment devenons-nous vous appeler ? Seniors ? Aînés ? Sages ? Vieux ? Personnes Agées ? Au fil de l'après-midi, nous n'arrivons pas à mettre d'accord l'ensemble des participants, la terminologie ayant une signification différente pour nous tous et difficile de parler de vieillissement.

Comme nous a évoqué Alice : « *l'âge nous est tombé dessus et il faut vivre avec* », cette habitante témoigne également : « *on ne veut pas se voir vieillir car alors, on nous met dans une case, nous ne sommes plus bon à rien* ». Des propos interpellant qui nous mettent face à une réalité grandissante : la place des personnes âgées dans notre la cité.

Après des constats toujours saisissants sur la représentation de la vieillesse, nous abordons la vie des quartiers : tout d'abord de façon historique pour glisser ensuite sur la vie d'aujourd'hui. Quels changements ? La solidarité entre voisins ? L'entraide ? Le lien intergénérationnel ? La place de la culture ? Le lien social ? La prévention en santé ? Le vivre seul ? L'accessibilité aux informations municipales ? Le sport senior ? La vie de couple ? La maltraitance intrafamiliale ? La sexualité ? L'esthétique ? la mode vestimentaire ? les vacances ? Les forces de la ville de Guingamp pour bien vieillir ?...

L'ensemble des réponses à ces questions permet de mettre en forme une cartographie des besoins, des désirs, des projections, des ambitions inter-générationnelles, des pistes d'ateliers préventions, des axes d'amélioration pour la collectivité.

Il est toujours difficile d'achever ce temps de rencontre car nous avons tous le sentiment que l'horloge s'est arrêtée pendant 2 h et le besoin d'échanger est grand pour tous. La demande de l'ensemble des participants est « *À quand la prochaine fois ? Ma voisine n'a pas pu venir aujourd'hui mais la prochaine fois, elle sera là* ». Il semble que nous avons mis en lumière un besoin de convivialité autour des questions existentielles, la parole de tous doit être entendue.

> Le service d'écrivain public

Le saviez-vous ? Des écrivains publics vous aident dans vos écrits (correspondances administratives, rapport de stage, mémoire...)



Dossier

Le budget, 2023



Fonctionnement
12 905 227 €

> Les chiffres clés

Fonctionnement : 12 905 227 €

Impôts locaux
5 924 078 €

Dotations
3 322 282 €

Recettes de gestion
1 009 007 €

Résultat
2 434 447 €

Travaux en régie 215 413 €

Dépenses personnel
4 981 000 €

Dépenses de gestion
4 822 963 €

Amortissement
829 400 €

Autofinancement
2 195 638 €

Investissement : 10 142 121 €

FCTVA
580 000 €

Cession et divers
446 359 €

Recettes subventions
2 439 824 €

Emprunt
983 886 €

**Excédent
de fonctionnement
capitalisé**
2 667 014 €

Amortissement
829 400 €

Autofinancement
2 195 638 €

**Déficit
d'investissement**
2 028 724 €

**Dépenses
(matériel et travaux)**
7 183 314 €

**Remboursement
capital de la dette**
657 000 €

**Travaux en régie pour compte
de tiers** 273 083 €



Budget 2023
23 047 348 €

Investissement
10 142 121 €

> La stratégie financière

- > **Une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses de fonctionnement** : préserver la bonne santé financière de la ville dans un contexte incertain et inflationniste
- > **Le maintien d'un plan d'investissement ambitieux** : accompagner les besoins de la population, répondre aux enjeux de la transition écologique et conforter l'attractivité de la ville
- > **Poursuivre la mobilisation des financements externes** : saisir toutes les opportunités de subventions et d'appel à projets
- > **Pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 2010**

> Le budget en quelques chiffres

- > **Des dépenses de fonctionnement en hausse avec une augmentation des dépenses liées aux énergies et carburants de + 27 %**
- > **Des dépenses de personnel en hausse de + 7 %** en raison d'une part de la revalorisation du SMIC et d'autre part de la revalorisation du point d'indice intervenue en juillet 2022
- > **Des recettes de fonctionnement en hausse avec une augmentation des dotations de + 3 % et des impôts de + 6 %** exclusivement liée à la revalorisation des valeurs locatives puisque les taux restent inchangés
- > **Un autofinancement dégradé du fait de l'augmentation des dépenses de fonctionnement**
- > **Un niveau d'investissement élevé avec plus de 7 millions de travaux et de matériels** avec un recours à l'emprunt qui sera réduit du fait de plusieurs subventions à venir (DETR, DSIL...)



La transition écologique



Développer les circulations douces

- Finalisation du schéma directeur des mobilités
- Aménagement route de Corlay
- Étude sur la rue du Général de Gaulle en lien avec Pabu



Favoriser la biodiversité

- Étendre les secteurs d'éco pâturage
- Lutter contre le frelon asiatique
- Transformer le fleurissement de la ville (création d'une roseraie, d'un labyrinthe fleuri...)
- Dépollution de la vallée de Cadolan



Rénover pour limiter les consommations d'énergie

- Étude thermique sur les bâtiments communaux
- Passage en leds sur l'éclairage public



Une ville attractive et de projets



Favoriser l'accès aux activités sportives pour tous

- Finalisation du terrain de basket de Cadolan
- Travaux au Moulin de la ville
- Rénovation du city parc de la Madeleine
- Subvention d'équipement pour la réalisation d'un nouveau gymnase au collège Prévert



Une ville vivante, commerçante et connectée en confortant les activités tertiaires et commerciales

- Rénovation d'un bâtiment rue Yves Salaün en locaux tertiaire
- Travaux sur l'immeuble 52 Bd Clemenceau



Une ville de culture attractive et partagée

- Installation d'une 5^e œuvre d'art
- Divers équipements au Théâtre et à la médiathèque
- Conforter la médiation culturelle, le 100% éducation artistique et culturelle





Une ville patrimoniale, accueillante et touristique



Sauvegarder et restaurer les patrimoines

- Phase 5 de la restauration du château et des remparts
- Sauvegarde de l'hôtel de la monnaie
- Nouveau cheminement en rive gauche sur les berges du Trioux



Valoriser les espaces publics et proposer un cadre de vie de qualité

- Aménagement de la rue Faven en accompagnement des travaux de Guingamp Habitat
- Embellissement de la rue des Ponts Saint Michel
- Programme de trottoirs 2023
- Phase 1 de la reconfiguration de la place du Vally et la création de la Maison des projets



Une ville solidaire intergénérationnelle



Agir pour une santé de proximité et de qualité

- Accompagner l'installation de praticiens avec l'acquisition du groupe médical Chateaubriand
- Agir pour la défense de l'Hôpital



Une politique pour la jeunesse

- Plan et travaux pluriannuel dans les écoles
- Accompagnement des initiatives des enseignants école de la Chesnaye notre école faisons la ensemble
- Faire du CLSH un vrai lieu de découverte et d'émancipation
- Sensibiliser à la citoyenneté avec le conseil municipal des enfants



Accompagner les habitants et développer leur pouvoir d'agir

- Développer l'aller vers pour que le centre Ti Menoz bénéficie à tous
- Conforter l'offre de soutien à la parentalité
- Mettre en œuvre les axes du contrat territoire d'intégration



Agir pour accompagner les aînés

- Ouverture de la résidence Kersalic sur la ville
- Construction d'une nouvelle résidence pour les personnes handicapées vieillissantes



La Fête du sport au parc de Kergoz

Le 14 mai
9h30 > 17h

Organisée par la Ville de guingamp et l'Office municipal des sports, cette fête du sport va permettre à la population de découvrir la richesse du tissu associatif local sous différentes formes afin de montrer l'étendue de la culture sportive sur la commune de Guingamp.

23 associations locales seront présentes et l'objectif de cette journée est de mettre à l'honneur la qualité et le savoir-faire des associations sportives guingampaises.

De nombreuses animations sont prévues avec accès gratuit afin de sensibiliser le grand public, les étudiants, les scolaires et les entreprises aux bienfaits d'une activité physique et sportive régulière à l'heure où le sport devient un enjeu majeur de santé publique. Le public pourra s'initier à de nombreuses activités.

> **Venez en famille participer à cette journée conviviale et sportive.**



i Pour plus de renseignements, contactez l'office municipal des Sports au 07 88 22 74 29



LISTE DES STANDS

1. **Roller** : 9h30-11h30 / 15h-16h30
2. **Tennis** : 9h30-17h
3. **Piscine** (nageurs) : 13h-17h
Bébé nageurs : 10h-13h
4. **Volley** (intérieur) : 9h30-17h
5. **Athlétisme** : 14h-17h
6. **Volley** (extérieur) : 9h30-17h
7. **Piscine canoë** : 10h-12h / 14h-16h
8. **Echecs** : 10h-17h
9. **Cyclo** (amicale) : départ 7h30-9h30-10h
10. **Badminton** : 10h-12h / 14h-16h
11. **Handball** : 10h-12h
12. **Foot salle** : 14h-17h
13. **Gymnastique** : 13h30-17h

23 activités sportives à découvrir !



P Parking ouvert rue de Kerjoly

- 14. **Aïkido** : 13h30-14h / 16h30-17h
- 15. **Judo** : 10h-12h / 14h-16h30
- 16. **Studio danse** : 10h-12h / 15h-17h
- 17. **Cercle celtique** : 10h-11h / 15h-16h
- 18. **Basket** : 10h-12h / 14h-17h
- 19. **Football** : 9h30-17h
- 20. **Cap sports** : 10h-13h
- 21. **Pétanque** : 10h-17h
- 22. **Vélo club** : 10h-12h / 14h-16h
- 23. **Athlétisme** (vortex) : 14h-17h
- 24. **Restauration**
- 25. **Buvette OMS**
- 26. **Parking**
- 27. **Protection civile**

Guingamp, ville citoyenne



> Les travaux de jardinage reprennent ! Pensez aux horaires à respecter

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils faisant du bruit ne sont pas autorisés en dehors des horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h



> À trottinette : assurez votre sécurité

- Les trottinettes électriques ne sont pas autorisées sur les trottoirs sauf moteur coupé. Cela vaut aussi pour les autres hoverboards et gyroroues. Elles ont le choix entre la chaussée et les pistes cyclables.
 - Les conducteurs doivent respecter les limitations de vitesse sachant que l'engin ne doit pas dépasser les 25 km/h sinon, c'est 1500 € d'amende pour une trottinette débridée !
 - **Sont obligatoires :** les feux avant et arrière, l'avertisseur sonore, l'assurance. Le casque n'est que recommandé.
- Est interdit :** le transport d'un passager

Attention : la réglementation change, l'âge minimal va passer de 12 à 14 ans pour conduire une trottinette et les amendes vont passer de 35 € à 135 € pour sanctionner la circulation sur les voies interdites ou lorsqu'il y a deux personnes sur un même engin.



> Les déjections canines

C'est vraiment l'incivilité qui énerve. Et pourtant, elle est encore très fréquente, trop fréquente. Les agents de la ville s'efforcent de nettoyer les rues régulièrement mais aucun dispositif ne saurait être efficace sans le civisme des maîtres.

Pour rappel :

- Il est défendu de faire ou de déposer ou de laisser déposer par les animaux des matières fécales sur aucune partie des rues, places, chemins et promenades.
- Les déjections des animaux sont seulement tolérées dans les caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.
- Il est défendu de laisser circuler des chiens sur la voie publique à moins qu'ils ne soient tenus en laisse.
- Sur la voie publique, les chiens dits « dangereux » (pittbull, boer-bull, staffordshire bull terrier, américain staffordshire, rottweiler, tosa-inu, etc...) doivent être tenus en laisse et muselés (décret n°99-1164 du 29 décembre 1999 pris pour l'application du Chapitre III, du livre II du Code Rural).

En laissant votre chien faire ses besoins n'importe où dans la rue, vous risquez :

- Une amende allant jusqu'à 135 € et des poursuites judiciaires,
- Des sanctions pénales, car votre responsabilité est engagée en cas d'accident.

i Des toutounets sont à votre disposition dans la ville : au jardin public, derrière la Basilique, place Saint-Sébastien, Traouzac'h, rue Yves Salaün, rue Ollivro, La Madeleine...



> Ensemble, contribuons à une ville propre !

Les bacs constituent des obstacles sur les trottoirs qui entravent la circulation des piétons et particulièrement des personnes à mobilité réduite, contraintes parfois de descendre sur la route pour circuler.

En outre, on peut penser qu'il y a mieux comme décoration de rues pour une Petite Cité de caractère que ces gros bacs laissés sur les trottoirs.

La collecte des ordures ménagères est assurée par Guingamp Paimpol Agglomération, le règlement stipule :

- Sortir le bac la veille au soir, ou avant 5h du matin, et le rentrer après la collecte.
- Le présenter la poignée face à la chaussée, sans gêner la circulation des piétons et voitures.
- Le maintenir dans un bon état de propreté.

Merci à tous !

Expressions | Meur à soñj

> Jour après jour les investisseurs affirment l'attractivité de Guingamp, et c'est tant mieux !

Le magazine « le Nouvel observateur » de mars dernier, soulignait l'attrait de Guingamp en termes d'immobilier, la presse quotidienne ces dernières semaines s'est à nouveau fait l'écho de projet immobilier d'ampleur, (couvent Montbareil, Château des salles, îlot Édouard Ollivro...).

Par ailleurs, on remarque qu'en cœur de ville ou dans le quartier de la gare, de nombreux travaux sur les façades, de rénovation d'appartements ont lieu. Ces activités immobilières ne sont pas le fruit du hasard, mais bel et bien une appétence forte des investisseurs pour Guingamp et de sa qualité de vie. Les travaux de revitalisation engagés par la Municipalité depuis maintenant des années, montrés en exemple au niveau national, sont un véritable souffle nouveau pour notre ville. Demain en proposant un habitat de qualité, c'est une possibilité de faire s'installer une population nouvelle qui viendra étudier, s'installer, se fixer dans notre commune costarmoricaine.

Les choix volontaristes et courageux montrent jour après jour leur traduction concrète, et c'est une très bonne chose pour Guingamp !

MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !

> Derrière les chiffres du budget municipal consacrés à la masse salariale se cachent des salariés qui mènent à bien nos missions au service du public. Beaucoup ont participé au mouvement contre l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite. Comment travailleront jusqu'à 64, 65, 66, 67 ans les agents des services techniques, de la voirie, les intermittents du spectacle qui interviennent au Théâtre du Champ au Roy, le personnel de l'EHPAD municipal de Kersalic qui en fin de carrière aura presque l'âge de certains résidents ? Imposer contre l'avis général un départ à la retraite à 64, 65, 66, 67 ans c'est torpiller la base sociale des associations culturelles et caritatives qui font tant pour notre bien-être collectif et le lien social. Ces associations reposent sur les forces et le dynamisme de retraités ayant pu toucher une pension assez tôt. Il suffit de jeter un coup d'œil à la moyenne d'âge des conseils municipaux de l'Agglomération pour se rendre compte que si la réforme passe cela va être compliqué de constituer des listes lors des prochaines municipales car c'est compliqué de concilier vie professionnelle et mandat d'élu, mais c'est complexe de s'impliquer lorsque l'on fait face au défi quotidien de l'âge qui passe. Si la réforme passe la seule façon de faire valoir plus tôt son droit à toucher une retraite sera de cotiser par capitalisation. Qui peut à part les meilleurs salaires souscrire à un système de retraites privées ?

Cela aura un impact négatif sur la représentation des différentes catégories socio-professionnelles au sein des conseils municipaux. Pour toutes ces raisons je profite de cette tribune pour redire ma totale opposition à la réforme des retraites. Vive la grève ! Brevet an harz-labour !

Gael Roblin, KUMUN GWENGAMP - GUINGAMP EN COMMUN

> Lors de sa séance du 27 mars dernier, le conseil municipal a étudié et voté le budget de l'année 2023 avec 3 abstentions, les nôtres.

Le budget de fonctionnement est certes maîtrisé, il tient compte de la hausse de la masse salariale et des coûts de l'énergie. Quant au budget d'investissement, il reste conséquent pour environ 10 millions d'euros. Mais les projets sont-ils tous indispensables ? Celui des berges du Trioux nous a particulièrement interrogés. Évalué à 400 000 il y a un an, il est aujourd'hui estimé à plus de 1 million d'euros dans le budget primitif 2023 !!

A quoi tient cette dérive inflationniste ? Sous-évaluation dès le départ ? Modifié en cours de route sans explication, la commission des travaux ne se réunissant jamais ? Les explications de monsieur le Maire ne sont pas très convaincantes. Toujours est-il que la question se pose sur la pertinence d'un tel investissement, même si son financement semble assuré et si la valorisation et la protection des berges de la rivière sont notre souhait.

Ce projet gagnerait en cohérence s'il intégrait le parc des Salles jouxtant le Trioux. Ses actuels propriétaires se disent uniquement intéressés par le château et ses abords. Le temps est venu pour la ville d'agir afin de préserver ce poumon vert ancestral avant que des promoteurs immobiliers s'en emparent. Nous nous devons de permettre aux Guingampais (es) de s'approprier librement et définitivement ce site naturel remarquable au cœur de notre cité.

GUINGAMP MA VILLE

Infos diverses | Keloù a bep seurt

> Une grande roue à Guingamp du 8 avril au 8 mai place du Petit Vally

Pour la première fois, Guingamp va accueillir une grande roue. The Wheel, c'est son nom, culmine à 34 m et offrira ainsi une superbe vue sur la ville et la vallée du Trieux.

Tarifs : 5 € par personne, Gratuit pour les moins de 1 m
Ouvert tous les jours de 14 h à 19 h et le samedi jusqu'à 22 h



> Fleurissons nos rues



Guingamp, en sa qualité de Petite cité de caractère, appartient au réseau « Patrimoines de Bretagne ». Ce réseau travaille notamment en faveur d'une meilleure mise en tourisme des patrimoines et des villes de Bretagne.

Pour la seconde année, le réseau a ainsi proposé aux communes volontaires de participer à l'opération « Fleurissons nos rues » en leur fournissant des sachets de graines à distribuer aux habitants et participer à la végétalisation des rues en fleurissant les pieds de murs des façades.

Nous invitons les personnes intéressées à se présenter en mairie pour retirer un sachet de graines. Il devra servir exclusivement au fleurissement des pieds de murs donnant sur l'espace public.

> Troc de plantes le samedi 6 mai de 10h à 12h au jardin public

Pour dénicher des graines, des plants ou des boutures sans dépenser un centime, et pourquoi pas, échanger des savoir-faire, essayez le troc de plantes, première édition organisée par la ville de Guingamp qui pourra être reconduite en cas de succès.



> Cartes nationales d'identité et passeport

Nous attirons votre attention sur les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport.



Pensez bien à anticiper vos demandes, le délai d'attente pour obtenir un RDV est actuellement de deux mois et le délai de traitement du dossier est aujourd'hui de six semaines, soit un total de 3 mois et demi entre la prise du RDV et la réception du document en mairie.

Le centre de traitement des demandes de CNI et passeports vous informe que seules les demandes concernant un déplacement professionnel, une convocation à un concours ou examen scolaire ou universitaire obligatoire seront traitées prioritairement.

Le dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport à Guingamp se fait uniquement sur rendez-vous via la plateforme que vous trouverez sur notre site internet (24h/24)

> Échange de pratiques artistiques entre la ville de Guingamp et sa ville Jumelle Aue (Allemagne)

Nous vous invitons à découvrir ou vous perfectionner dans la pratique de la broderie, du perlage, de la dentelle, du feutrage, de la soutache entre le 18 et le 22 avril 2023 à l'école des arts plastiques place du Champ au Roy GUINGAMP.



Tarif : 30 € / jour et 20 € le samedi - Forfait semaine : 100 €
Repas midi : chacun prévoit son pique-nique. (Four, bouilloire, cafetière sur place)

Amenez votre matériel si possible : ciseaux, loupe, dé, carnet, stylo, crayon bois...

i Contact : 06 72 79 59 29 - erzbreizh@gmail.com
Règlement et rappel inscriptions aux ateliers (chèque à l'ordre du comité de jumelage Guingamp-Aue) à renvoyer pour le 10 avril 2023 : Mairie de Guingamp. Comité de jumelage Guingamp-Aue Bad Schlema - Projet ErzBreizh 2 - 1 place du Champ au Roy 22200 GUINGAMP page Facebook : ERZBREIZH

> Tout public - enfants à partir de 11 ans.

> Collecte de sang 17 et 18 avril

Une collecte de sang est organisée au Centre Ti Menoz les lundi 17 et mardi 18 avril de 14h15 à 18h45.

Les donateurs ayant participé aux journées du don de Guingamp en mars 2023 ne peuvent pas donner lors de cette collecte.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité



Prise de rendez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr



PAS SAGES

LE FESTIVAL

20 MARS > 28 AVRIL 2023



SPECTACLES, CONCERTS, ATELIERS, EXPOS, FILMS
POUR LES JEUNES... DE TOUT ÂGE !

GUINGAMP | GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION

Guingamp
Gwengamp



LE
DEU



CENTRE
D'ART
GWINZEGAL



INSEAN
INSEAN

Guingamp
Paimpol

Guingamp
Paimpol

Côtes d'Armor
le Département

Région
BRETAGNE

